

États financiers
31 décembre 2025

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 26 mars 2026

Fonds d'obligations toutes sociétés

Canso Lysander

États financiers au 31 décembre 2025

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	307 451 703 \$	335 582 015 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	638 156	1 036 936
Intérêts courus	2 901 631	3 180 504
Souscriptions à recevoir	82 421	40 618
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	47 320	-
Remboursements à recevoir	34 069	49 545
Dividendes à recevoir	-	881
Total de l'actif	311 155 300 \$	339 890 499 \$
Passif		
Rachats à payer	75 982 \$	166 189 \$
Charges à payer	256 240	266 914
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	566 592
Montant à payer à des courtiers en placement	350 521	877 803
Total du passif	682 743 \$	1 877 498 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	310 472 557 \$	338 013 001 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	13 207 218 \$	11 211 665 \$
Série F	279 016 795	309 952 777
Série O	18 248 544	16 848 559
Total de l'actif net	310 472 557 \$	338 013 001 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1 199 170	1 021 354
Série F	25 787 339	28 698 024
Série O	1 848 267	1 711 445
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	11,01 \$	10,98 \$
Série F	10,82	10,80
Série O	9,87	9,84
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	303 005 689 \$	326 633 281 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	14 645 374 \$	14 547 800 \$
Revenu de dividendes	7 939	7 368
Autres revenus	13 054	84 230
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	4 739 461	1 232 165
Profit net (perte nette) de change réalisé	241 419	(1 400 262)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(170)	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	613 912	(1 283 070)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(4 492 167)	9 557 783
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	15 768 822 \$	22 746 014 \$
Charges		
Frais de gestion	2 638 373 \$	2 622 790 \$
Frais d'administration du Fonds	147 046	148 606
Frais de dépôt	36 605	47 605
Frais de garde	17 445	11 527
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	11 553	11 025
Coûts de transaction	10 553	-
Honoraires d'audit	10 450	18 605
Charge liée aux droits réglementaires	3 024	2 626
Charge liée aux frais juridiques	1 978	2 982
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 156	1 418
Frais bancaires	81	3
Charges diverses	67	-
Charge liée à la TVH	(73 219)	(56 535)
Total des charges d'exploitation	2 805 112 \$	2 810 652 \$
Retenue d'impôt	12 630 \$	- \$
Total des charges d'exploitation nettes	2 817 742 \$	2 810 652 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	12 951 080 \$	19 935 362 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	377 901 \$	564 606 \$
Série F	11 779 994	18 252 115
Série O	793 185	1 118 641
Variation du total de l'actif net	12 951 080 \$	19 935 362 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,35 \$	0,59 \$
Série F	0,41	0,62
Série O	0,44	0,67

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	338 013 001 \$	364 299 772 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	12 951 080	19 935 362
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(11 937 788) \$	(11 613 809) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(40 620)	(26 680)
Total des distributions	(11 978 408) \$	(11 640 489) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	4 864 723 \$	2 906 686 \$
Série F	130 918 235	116 893 486
Série O	606 800	-
Produit total	136 389 758 \$	119 800 172 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(3 194 305) \$	(2 374 348) \$
Série F	(169 796 619)	(159 619 717)
Coût total	(172 990 924) \$	(161 994 065) \$
Distributions réinvesties		
Série A	288 572 \$	249 889 \$
Série F	7 051 496	6 691 211
Série O	747 982	671 149
Total des réinvestissements	8 088 050 \$	7 612 249 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(27 540 444) \$	(26 286 771) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	310 472 557 \$	338 013 001 \$

Série A

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	11 211 665 \$	10 160 056 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	377 901	564 606
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(341 332) \$	(295 224) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(6)	-
Total des distributions	(341 338) \$	(295 224) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 864 723 \$	2 906 686 \$
Coût des parts rachetées	(3 194 305)	(2 374 348)
Distributions réinvesties	288 572	249 889
Total des opérations sur les parts rachetables	1 958 990 \$	782 227 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	1 995 553 \$	1 051 609 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	13 207 218 \$	11 211 665 \$

Série F

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	309 952 777 \$	338 409 804 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	11 779 994	18 252 115
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(10 848 474) \$	(10 647 442) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(40 614)	(26 680)
Total des distributions	(10 889 088) \$	(10 674 122) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	130 918 235 \$	116 893 486 \$
Coût des parts rachetées	(169 796 619)	(159 619 717)
Distributions réinvesties	7 051 496	6 691 211
Total des opérations sur les parts rachetables	(31 826 888) \$	(36 035 020) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(30 935 982) \$	(28 457 027) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	279 016 795 \$	309 952 777 \$

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série O

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	16 848 559 \$	15 729 912 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	793 185	1 118 641
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(747 982) \$	(671 143) \$
Total des distributions	(747 982) \$	(671 143) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	606 800 \$	- \$
Distributions réinvesties	747 982	671 149
Total des opérations sur les parts rachetables	1 354 782 \$	671 149 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	1 399 985 \$	1 118 647 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	18 248 544 \$	16 848 559 \$

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Tableaux des flux de trésorerie

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	12 951 080 \$	19 935 362 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(4 739 461)	(1 232 165)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	4 502 720	(9 557 783)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	170	-
Achat de placements	(187 646 568)	(181 292 639)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	216 013 621	217 263 959
Intérêts courus	278 873	(147 447)
Charges à payer	(10 674)	(12 160)
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(47 320)	716 478
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(566 592)	566 592
Remboursements à recevoir	15 476	(16 176)
Montant à payer à des courtiers en placement	(527 282)	869 468
Dividendes à recevoir	881	(430)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	40 224 924 \$	47 093 059 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(3 890 358) \$	(4 028 240) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	136 347 955	120 154 660
Montants payés au rachat de parts rachetables	(173 081 131)	(162 271 366)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(40 623 534) \$	(46 144 946) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(170) \$	- \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(398 610)	948 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 036 936	88 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	638 156 \$	1 036 936 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	14 924 247 \$	14 400 353 \$
Dividendes reçus	8 820	6 938
Retenue d'impôt	12 630	-
Intérêts versés	81	3

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (0,1 %)		
167 734 FLINT Corp.	278 038 \$	228 118 \$
3 137 Postmedia Network Canada	6 588	3 137
Total	284 626 \$	231 255 \$
Titres à revenu fixe canadiens (64,7 %)		
1 056 687 407 International Inc. (amort.), 6,75 %, 27 juillet 2039	1 238 290 \$	1 229 041 \$
3 319 000 407 International Inc., 4,54 %, 9 octobre 2054	3 315 747	3 161 505
2 015 000 407 International Inc., 4,81 %, 3 octobre 2055	2 013 731	2 004 295
746 000 407 International Inc., garanties de rang inférieur, 7,125 %, 26 juillet 2040	944 600	894 143
13 049 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	12 640 373	13 065 855
3 166 000 La Banque de Nouvelle-Écosse (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	2 483 500	3 048 641
7 127 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, obligations de sociétés, 4,246 %, 20 mars 2034	7 127 000	7 298 229
4 087 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 4,442 %, 15 novembre 2034-35	4 098 252	4 174 633
774 000 Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	560 014	801 424
14 079 000 Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	13 908 817	14 035 090
350 000 Canada, 3,25 %, 1 ^{er} décembre 2033	349 524	349 536
951 000 Cineplex Inc., 7,625 %, 31 mars 2029, 144A	951 000	990 924
10 373 000 Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 septembre 2031	8 913 496	9 831 678
6 475 000 Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	5 759 108	2 363 375
2 000 000 CU Inc., 4,722 %, 9 septembre 2043	2 044 300	1 999 412
9 571 000 Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	9 562 195	11 313 357
5 525 000 Administration financière des Premières nations, 4,05 %, 1 ^{er} juin 2035	5 502 569	5 593 111
463 000 Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	463 000	470 070
262 777 G.T.A.A. (amort.), 6,45 %, 30 juillet 2029	275 772	280 430
1 500 000 G.T.A.A., 2,75 %, 17 octobre 2039	1 183 740	1 225 809

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe étrangers (15,6 %) <i>(suite)</i>			
19 157 000	MetLife Global Funding I, 4,149 %, 6 juin 2033	19 209 590	19 363 610
4 632 000	Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	4 148 902	4 508 580
2 795 000	Pacific Life Global Funding II, 4,195 %, 29 juillet 2032	2 795 000	2 843 718
625 000	SES SA, 5,3 %, 4 avril 2043, 144A (\$ US)	633 565	640 327
493 000	Spirit Aerosystems Inc., 3,85 %, 15 juin 2026 (\$ US)	653 349	674 328
579 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)	721 624	795 732
433 000	UBS Group AG, 1,305 %, 2 février 2026-2027 (\$ US)	461 762	592 309
Total		47 657 000 \$	48 597 056 \$
Obligations indexées sur l'inflation (4,3 %)			
9 174 280	Obligations à rendement réel du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} décembre 2054	6 866 592 \$	5 939 622 \$
1 462 536	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	1 174 915	1 065 035
6 105 176	Obligations à rendement réel du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2026	6 591 076	6 303 800
Total		14 632 583 \$	13 308 457 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires (5,4 %)			
1 343 516	Banque Équitable, TH LNH (96502837), 2,56 %, 1 ^{er} juin 2030	1 307 591 \$	1 302 407 \$
1 105 737	First National, TH LNH (97527421), 3,84 %, 1 ^{er} janvier 2029	1 125 386	1 125 984
2 071 654	First National, TH LNH (97532206), 3,24 %, 1 ^{er} août 2030	2 060 094	2 068 550
459	Home Trust, TH LNH, obligations à taux variable (98004844), 1 ^{er} novembre 2026 (CDOR mensuel -10)	459	458
2 425 971	Banque Laurentienne, TH LNH (97531105), 3,0 %, 1 ^{er} mars 2030	2 389 799	2 413 553
5 181 159	Scotia Capital Inc., TH LNH (97528147), 3,7 %, 1 ^{er} mars 2029	5 078 987	5 249 905
4 585 136	Banque TD, TH LNH (97529971), 3,25 %, 1 ^{er} octobre 2029	4 524 750	4 591 229
Total		16 487 066 \$	16 752 086 \$

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Fonds communs de placement (1,2 %)			
361 192	Fonds de prêts stratégique Canso Lysander – 8880	3 618 283 \$	3 654 392 \$
Total		3 618 283 \$	3 654 392 \$
Placements privés (7,2 %)			
2 141 000	Alectra Inc., 4,309 %, 30 octobre 2034	2 141 000 \$	2 177 806 \$
3 000 000	Coastal GasLink Pipeline LP (amort.), 5,857 %, 30 mars 2049	3 000 000	3 332 208
2 700 000	Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25 février 2028	2 268 216	2 632 780
1 382 000	Honda Canada Finance Inc., 3,874 %, 22 mai 2030	1 382 000	1 399 163
66 875	Inpower BC GP (amort.), 4,471 %, 31 mars 2033	71 058	67 473
972 000	Produits Kruger inc., 5,375 %, 9 avril 2029	949 613	972 304
63 283	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	75 565	65 566
1 545 000	Stonlasec8 Middle LP, 4,517 %, 11 juillet 2055	1 545 000	1 524 796
607 130	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	610 641	621 963
1 645 000	Toyota Credit Canada Inc., 3,74 %, 21 mai 2030	1 644 326	1 661 362
3 013 000	Trillium M Project Co GP, série A, 4,85 %, 30 avril 2043	3 013 000	3 097 133
3 063 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	3 063 000	3 144 753
1 608 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 6,028 %, 20 février 2027	1 608 000	1 649 165
Total		21 371 419 \$	22 346 472 \$
Obligations zéro coupon (0,5 %)			
2 708 000	Province de Québec, coupon, 1 ^{er} octobre 2039	1 507 325 \$	1 439 077 \$
Total		1 507 325 \$	1 439 077 \$
Total du portefeuille (99,0 %)		303 005 689 \$	307 451 703 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,2 %)		638 156 \$

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions (suite)	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Autres actifs moins les passifs (0,8 %)		2 382 698
Actif net		310 472 557 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	16 mars 2026	\$ CA	19 159 112 \$	\$ US	13 969 000 \$	0,729	0,731	47 320 \$

Notes

¹ La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 30 décembre 2016, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir un revenu et un certain niveau de gains en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2025.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de

données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé,

v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à

l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital

nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de 1 446 742 \$ (31 décembre 2024 – 2 890 662 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	1 021 354	950 831
Émission de parts rachetables	441 528	268 923
Rachat de parts rachetables	(290 028)	(221 546)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	26 316	23 146
Parts en circulation, à la fin	1 199 170	1 021 354

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	28 698 024	32 169 670
Émission de parts rachetables	12 089 947	11 036 698
Rachat de parts rachetables	(15 654 942)	(15 138 603)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	654 310	630 259
Parts en circulation, à la fin	25 787 339	28 698 024

Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	1 711 445	1 642 071
Émission de parts rachetables	60 720	-
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	76 102	69 374
Parts en circulation, à la fin	1 848 267	1 711 445

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 0,1 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,20 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,70 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le gestionnaire a versé 1 138 746 \$ (31 décembre 2024 – 1 134 645 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 89 718 \$ (31 décembre 2024 – 95 002 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	231 255 \$	– \$	– \$	231 255 \$
Titres à revenu fixe	–	303 566 056	–	303 566 056
Fonds communs de placement	3 654 392	–	–	3 654 392
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	47 320	–	47 320
Total	3 885 647 \$	303 613 376 \$	– \$	307 499 023 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	332 199 \$	– \$	– \$	332 199 \$
Titres à revenu fixe	–	335 218 756	–	335 218 756
Actions privilégiées	–	–	31 060	31 060
Total	332 199 \$	335 218 756 \$	31 060 \$	335 582 015 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	– \$	566 592 \$	– \$	566 592 \$
Total	– \$	566 592 \$	– \$	566 592 \$

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	31 060 \$	30 040 \$
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	(56 530)	–
Profits et pertes réalisés	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	25 470	1 020
Solde, à la fin	– \$	31 060 \$

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille.

L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds détenait des actions privilégiées de série 1 de FLINT Corp. et des actions privilégiées de série 2 de FLINT Corp., lesquelles étaient classées dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur en raison de l'utilisation de données non observables importantes. Par suite d'une opération obligatoire effectuée par FLINT Corp., ces actions privilégiées ont été automatiquement converties en actions ordinaires de FLINT Corp., lesquelles sont négociées sur un marché actif et sont donc admissibles au classement dans le niveau 1. Au moment de la conversion, ces instruments ont été transférés hors du niveau 3 vers le niveau 1, et leur juste valeur a été établie à 56 530 \$.

8. Intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds aux placements dans des fonds sous-jacents du gestionnaire. Ces placements sont inclus dans l'annexe du portefeuille.

Au 31 décembre 2025	Juste valeur du fonds sous-jacent	Placements dans le fonds sous-jacent à la juste valeur	Pourcentage total des intérêts détenus dans le fonds sous-jacent
Intérêts détenus dans d'autres entités			
Fonds de prêts stratégique Canso Lysander – 8880	1 024 001 061 \$	3 654 392 \$	0,4 %
Au 31 décembre 2024			
Intérêts détenus dans d'autres entités			
-	- \$	- \$	- %

9. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	23,1 %	27,8 %
AA	12,9	8,5
A	26,6	26,5
BBB	26,1	25,1
BB	5,3	5,6
B	2,0	2,6
CCC	1,1	2,4
D	0,8	-
Sans notation	1,2	0,7

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	75 982 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	350 521	-	-
Charges à payer	-	256 240	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	166 189 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	877 803	-	-
Charges à payer	-	266 914	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	566 592	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2025	39 126 516 \$	115 136 628 \$	149 302 912 \$
31 décembre 2024	17 303 440	190 576 553	127 338 763

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 17 612 910 \$ (31 décembre 2024 – 19 503 350 \$).

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	6,1 %	9,0 %

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,1 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2025, environ 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 11 563 \$ (31 décembre 2024 – 18 163 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited